

# PETITION POUR JUSTICE ET MORALE

Pour que la justice puisse faire son travail en totalité dans le double assassinat et tentative d'assassinat qui ont eu lieu le 14 août 1998 à Montrabe.

Aujourd'hui la justice a appliqué les lois en vigueur, ce qui résulte à un NON LIEU pour l'assassin dit, d'après les psychiatres atteint de troubles depuis plusieurs années, et s'étant aggravé depuis 2 ans, date du décès de son épouse.

Alors que la justice n'a aucun pouvoir sur les avis des psychiatres, le dossier est donc classé sans explication aux familles des victimes.

On demande ***aux familles des victimes d'oublier et de pardonner !***

Mais plusieurs questions se posent :

## PARDONNER A QUI ?

Si les psychiatres disent vrai, où sont les véritables responsables ?

Est-ce normal que la famille laisse une arme et de nombreuses cartouches à un homme qu'ils savent malade ?

Est-ce normal que cet homme se promène fréquemment avec son fusil dans la commune, sans que les autorités compétentes interviennent, alors que leur principal mission est la sécurité publique ?

Est-ce que le médecin traitant a pris toutes les précautions d'usage ?

## POUR QUE JUSTICE ET MORALE PUISSENT SE REJOINDRE

## POUR QUE TOUS LES RESPONSABLES SE SENTENT CONCERNES

## POUR LE RESPECT DES VICTIMES ET DE LEUR FAMILLE

## POUR UNE JURISPRUDENCE QUI OBLIGERAIT

les parents mais aussi les enfants, les médecins et les élus à exercer leur devoir et leur droit devant les personnes déficientes.

## PETITION POUR QUE LA JUSTICE FASSE SON TRAVAIL JUSQU'AU BOUT

(Avec la modification de l'article 122-1 du Code Pénal et la gratuité des dépôts de plainte)

Pour Cendrine 17 ans,

Pour les autres victimes et pour les personnes blessées, pour les familles.

## JUSTICE ET MORALE

# PETITION POUR JUSTICE ET MORALE

NOMS	ADRESSE	PROFESSION	SIGNATURE

**A RENVOYER A : FAMILLE STAWOSKI « LA GARLANDE » 31590  
VERFEIL**